

Pouvoir d'emprunt—Loi

La campagne de vente des obligations d'épargne du Canada de l'automne 1988 portant des coupons de 9,5 p. 100 a rapporté 15 milliards de dollars. Le solde net de cette campagne, après remboursement des obligations d'épargne du Canada et autres emprunts arrivés à échéance en 1988, s'est élevé à 6,5 milliards.

• (1140)

Cependant, fin 1988 et début 1989 une hausse des taux d'intérêt a poussé certains investisseurs à encaisser leurs obligations d'épargne du Canada. En conséquence, le taux d'intérêt sur obligations d'épargne du Canada a été relevé pour quatre mois à 10,5 p. 100, à compter du 1^{er} mars 1989. Malgré cela on estime qu'avec les encaissements l'encours des obligations d'épargne du Canada a baissé d'environ 5,7 milliards pour passer à moins de 47 milliards de dollars. En terminant, j'aimerais rappeler aux députés qu'ils ont en main tous les éléments nécessaires pour s'occuper de ce projet de loi rapidement. Il correspond aux besoins financiers énoncés dans l'exposé budgétaire, et le budget des dépenses a été déposé.

Le plan financier et les autres documents fournissent des renseignements documentaires sur l'action qu'entend prendre le gouvernement en matière de budget. En outre, l'Annexe 7 du plan financier présente des renseignements de base sur les opérations de gestion de la dette de l'État.

Enfin, la partie III du Budget des dépenses qui concerne les frais de la dette est plus étoffée cette année de façon à fournir un complément de renseignements sur le programme de la dette. Puisque tous ces renseignements sont à la disposition des députés, j'espère que la deuxième lecture du projet de loi C-11 sera très rapide, et je me ferai un plaisir d'examiner plus en détail le projet de loi sur le pouvoir d'emprunt au comité compétent.

M. Len Hopkins (Renfrew): Madame la Présidente, le discours du trône que nous avons entendu pendant la première semaine d'avril se terminait sur cette phrase du gouvernement: «Puisse la Divine Providence vous guider dans vos délibérations». En écoutant les déclarations financières du gouvernement aujourd'hui, je vois que nous allons avoir besoin des lumières d'En-Haut dans nos délibérations.

Aujourd'hui, le gouvernement intervient encore une fois pour emprunter officiellement de l'argent. Je répète que nous avons eu un discours du Trône en avril, ainsi qu'un budget. Or le 1^{er} mai, après avoir tant avoir entendu parler de déficit et de dette nationale, le mois débute par un projet de loi d'emprunt.

Avec l'approbation du gouvernement le ministre des Finances (M. Wilson) invoque la Loi sur la gestion des finances publiques pour emprunter encore une fois. Cette loi autorise le ministre des Finances à se procurer des ressources soit par la voie d'emprunt soit par la création de titres de l'État, comme le ministre vient de nous l'expliquer.

Si nous discutons ce projet de loi ce matin c'est qu'en mars 1989 le gouvernement a emprunté 750 millions au titre de l'article 47 de la Loi sur la gestion des finances publiques, et que ces emprunts doivent être refinancés en 1989-1990. Cela fait qu'il faut des nouvelles autorisations législatives pour financer ces emprunts, ce qui porte à 25,6 milliards de dollars le montant total des autorisations d'emprunt demandées au Parlement.

Puisqu'il est question d'emprunter 750 millions dans ce projet de loi C-11, puisqu'il est question également des milliards de la dette nationale et puisque le gouvernement emprunte 25,6 milliards en tout, il faut se rappeler qu'il y a à peine 32 ans le très honorable John Diefenbaker a fait campagne et gagné une élection sur cette question que le très honorable C.D. Howe avait posée. en Chambre: «Qu'est-ce qu'un million de plus?» Je suis persuadé que M. Howe désapprouverait aujourd'hui la politique du gouvernement.

Nous savons aussi que le gouvernement avait employé ce slogan à l'époque pour tromper encore le peuple canadien en lui faisant croire qu'on ne pouvait alors pas obtenir grand-chose non plus pour un million de dollars, ce qui a servi des fins délicates au cours de la campagne électorale. Nous avons assisté aussi à une guerre de chiffres au cours de la dernière campagne électorale.

Nous savons que le gouvernement fédéral accuse cette année un déficit de 30,5 milliards de dollars. Nous savons que lorsque le gouvernement conservateur a pris le pouvoir en 1984, la dette nationale du Canada—et il est important de bien préciser d'où venait toute cette dette—la dette était de 170 milliards de dollars. Aujourd'hui, quatre années et demie plus tard à peine, la dette nationale a grimpé à 320 milliards, ce qui constitue une hausse de 90 p. 100 ou presque. Voilà ce que le gouvernement qualifie de gestion extraordinaire et merveilleuse.

On verra cette année que la dette nationale aura plus que doublé en cinq ans. Voilà le genre de gestion que réussit un gouvernement qui se vante partout au pays et ici même à la Chambre des communes de faire des merveilles en matière de gestion des finances nationales. Il réussit à doubler la dette en cinq ans. Voilà ce que le gouvernement qualifie de bonne planification financière.